



*Janvier 2014 :*

*Lancement de la rédaction du document d'objectif du site :*

# « VIEUX ARBRES DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AVEYRON ET DES ABORDS DU CAUSSE COMTAL »

.....

Natura 2000 - FR 7302001



# Présentation de la démarche Natura 2000

« Favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences scientifiques, économiques, sociales, culturelles et régionales.

*Natura 2000 s'inscrit dans une démarche de développement durable »*

Le réseau Natura 2000 a pour objectif la **préservation de la biodiversité** grâce à la **conciliation des exigences des habitats naturels et des espèces, avec les activités qui s'exercent sur les territoires et avec les particularités régionales et locales.**

Il est issu de deux directives

- européennes :
  - la **Directive Oiseaux** (DO) du 02 avril 1979, qui instaure les **Zones de Protection Spéciales** (ZPS),
  - la **Directive Habitats** (DH) du 21 mai 1992, qui instaure les **Zones Spéciales de Conservation** (ZSC).

Afin de satisfaire son objectif, le réseau Natura 2000 doit promouvoir une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Pour cela, la France a choisi la voie de la contractualisation. Ainsi, les sites émaneront **d'une démarche volontaire des acteurs locaux, privilégiant la concertation entre les collectivités territoriales et les exploitants.**

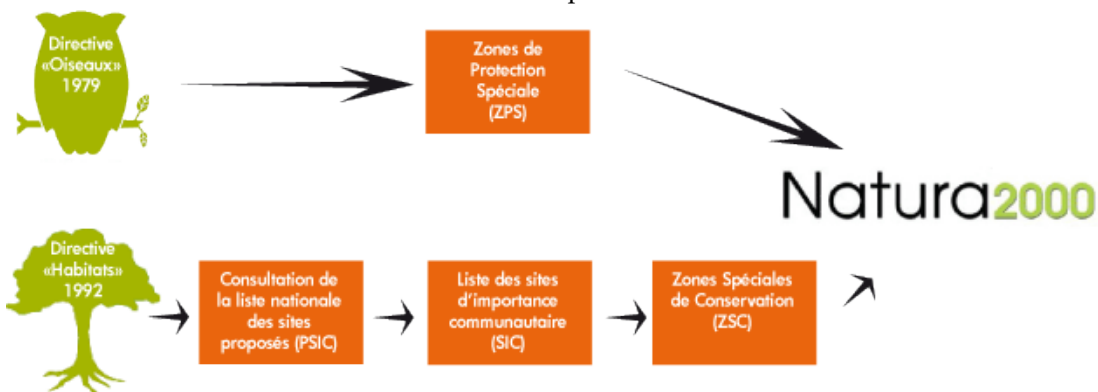
Au sein de chaque site proposé pour le réseau Natura 2000, un document de gestion dit « document d'objectifs » (**DOCOB**) est mis en place. Il constitue une démarche novatrice. En effet, il est établi sous autorité du préfet de département, assisté d'un opérateur technique, en faisant une large place à la concertation locale. Ce document sera arrêté par le Préfet et réévalué tous les 6 ans.

Un comité de pilotage (**COPIL**) regroupe, sous l'autorité du Préfet, les partenaires concernés par la gestion du site. Ce comité devra valider au fur et à mesure les décisions prises par l'opérateur.

Le DOCOB comporte un **état des lieux naturaliste et humain** du site, il définit les **orientations de gestion**, les **mesures de conservation contractuelles** à mettre en place et **leurs modalités de financement**. A partir de ce document, seront établis des contrats de gestion.

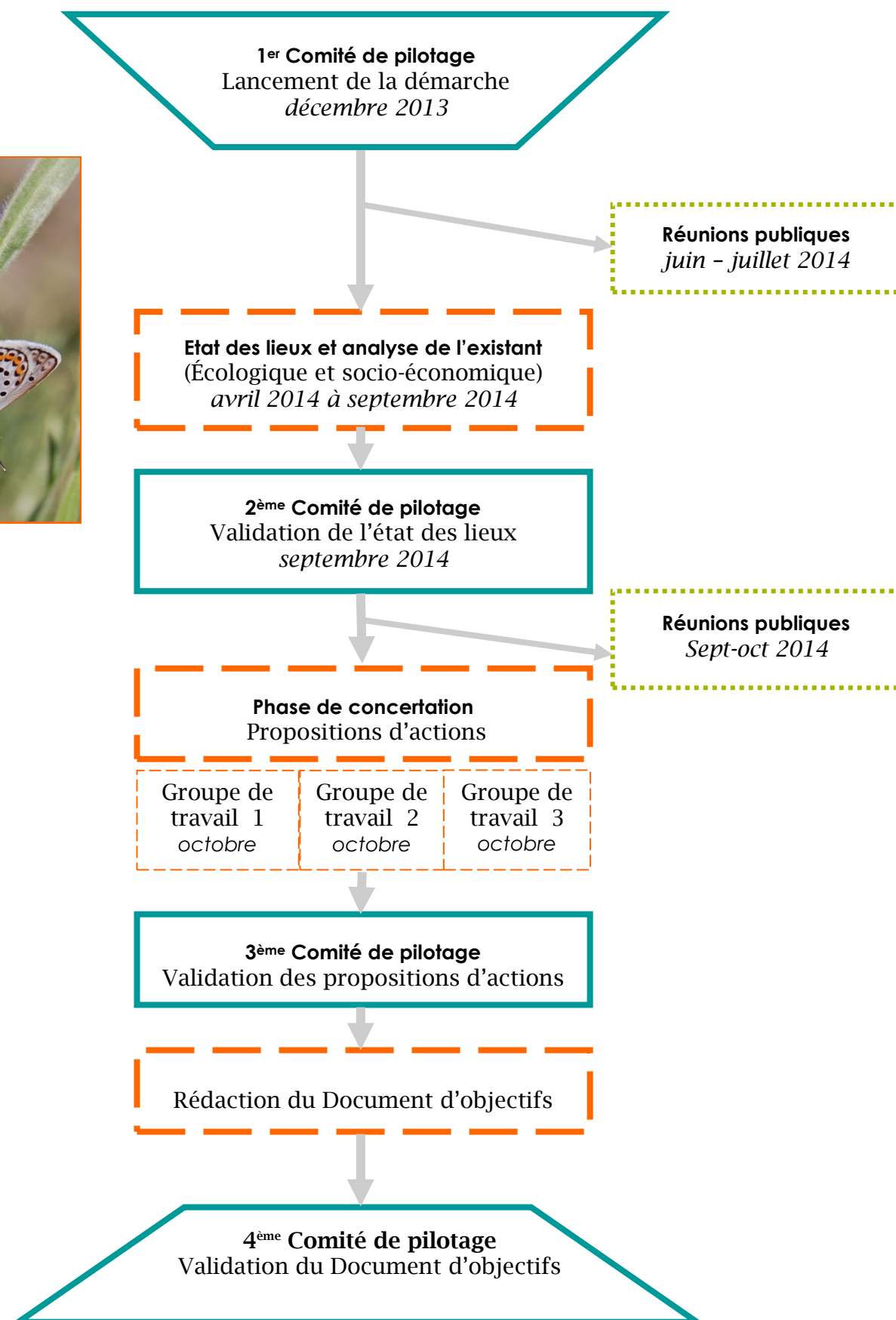
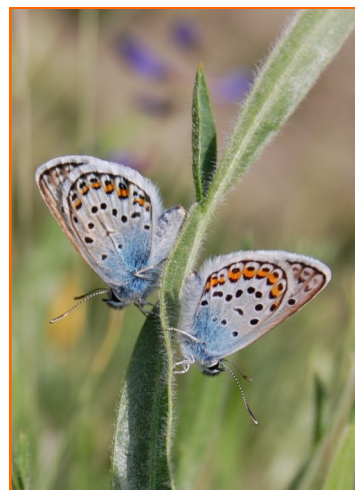
La mise en œuvre des actions contenues dans le DOCOB sera confiée à une structure animatrice. Elle aura pour mission d'informer les exploitants, propriétaires et autres acteurs locaux du contenu

Le réseau Natura 2000 et les directives européennes :



(Source : <http://www.parc-opale.fr/>)

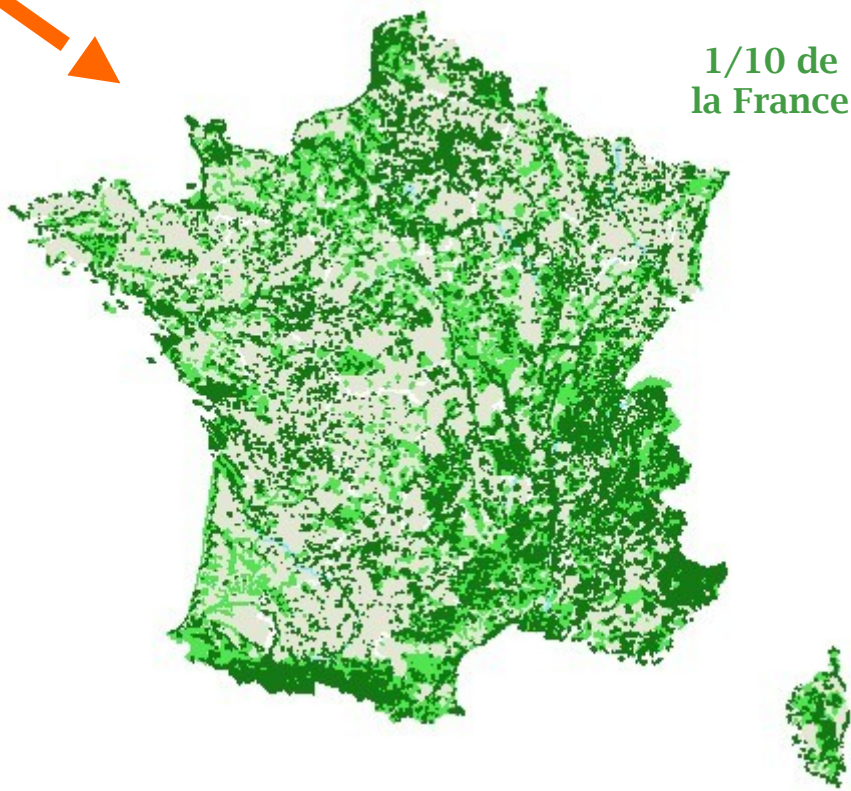
# Schéma de concertation pour l'élaboration du DOCOB

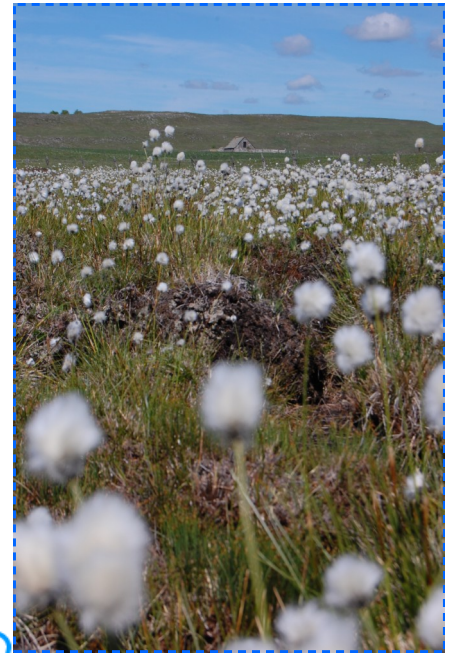
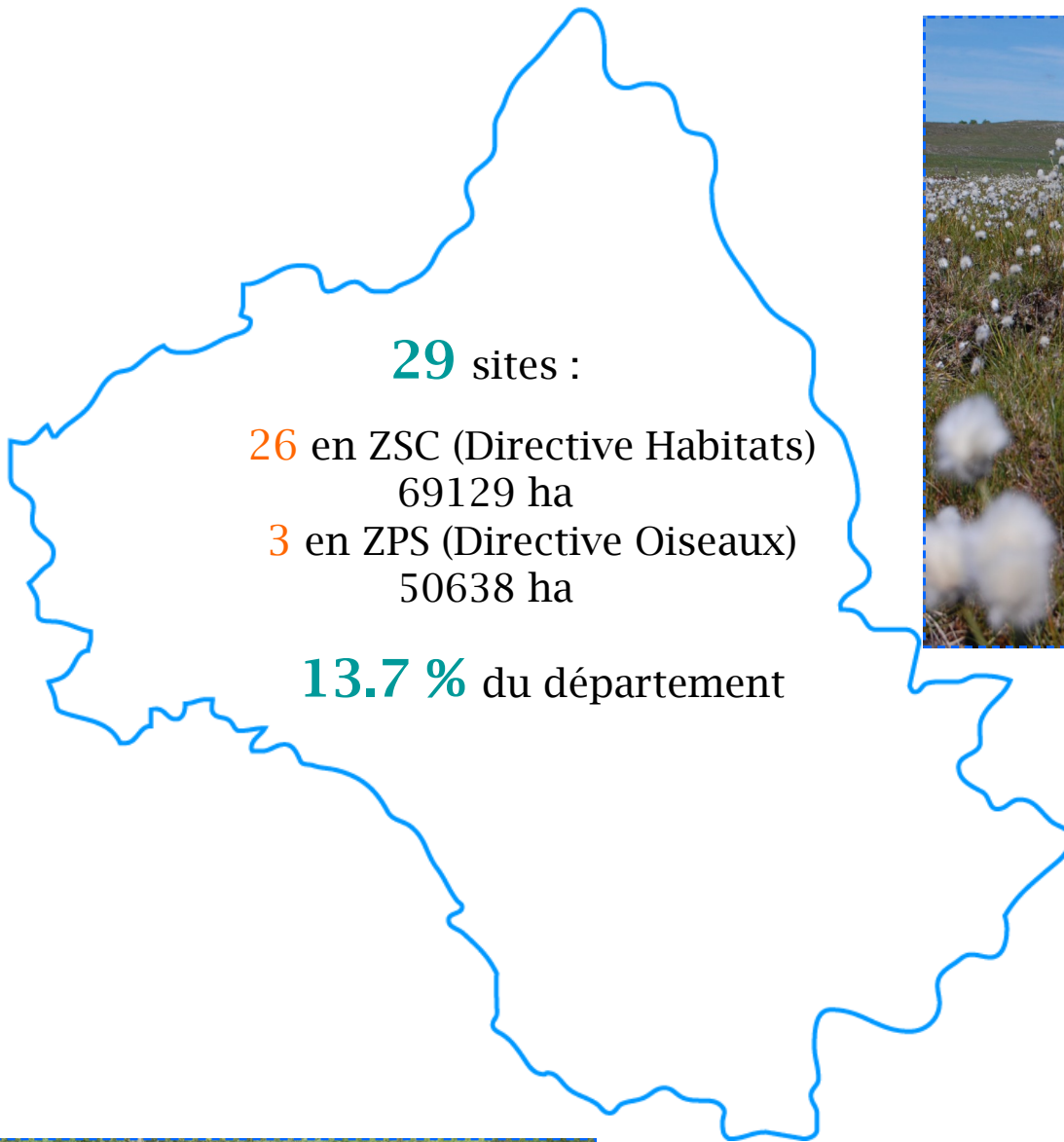


# Natura 2000 de l'Europe...

Le *réseau européen* Natura 2000, avec près de **26000 sites** écologiques, représente plus de **18%** du territoire européen.

Fin 2013, le *réseau français* de sites Natura 2000 comprenait **1753 sites** soit **12,5%** du territoire métropolitain.





QUELQUES EXEMPLES DE SITES EN AVEYRON :

- Tourbières du Lévezou
- Causse Comtal
- Puy de Wolf
- Plateau central de l'Aubrac aveyronnais
- Cirques de Saint-Paul-des-Fonts et de Tournemire
- Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et Goul

# Le Site Natura 2000 « Vieux arbres »

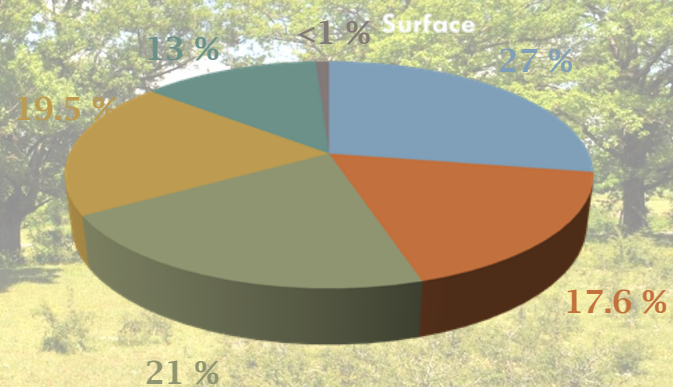
*Désigné pour son remarquable réseau bocager et ses belles pelouses qui s'accompagnent d'un bon nombre de vieux arbres, ce site Natura 2000 de 1626 ha s'étend sur 3 patatoïdes et sur 5 communes aveyronnaises : Bertholène, Bozouls, Laissac, Montrozier, Palmas, Sébazac-Concourès.*

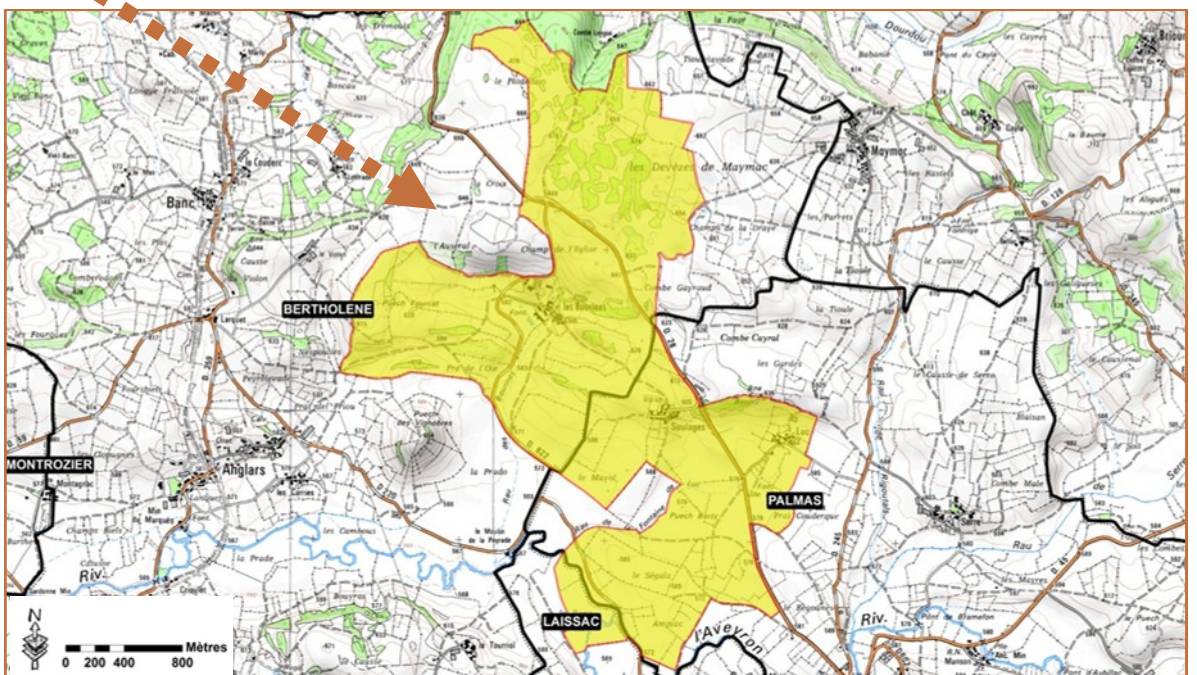
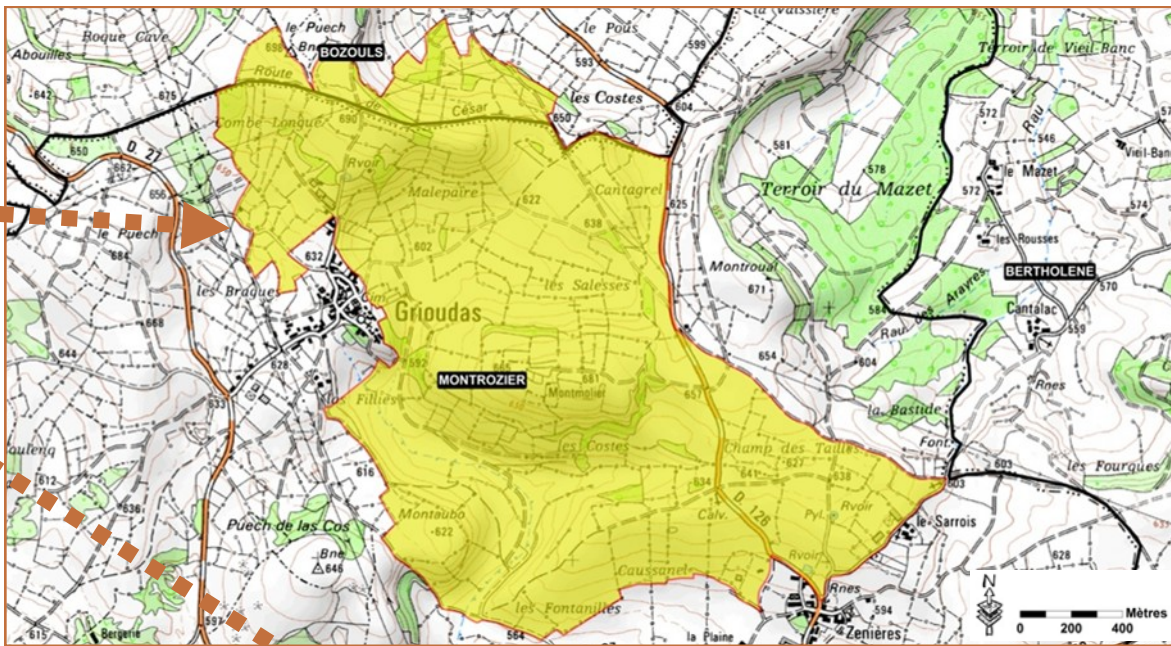
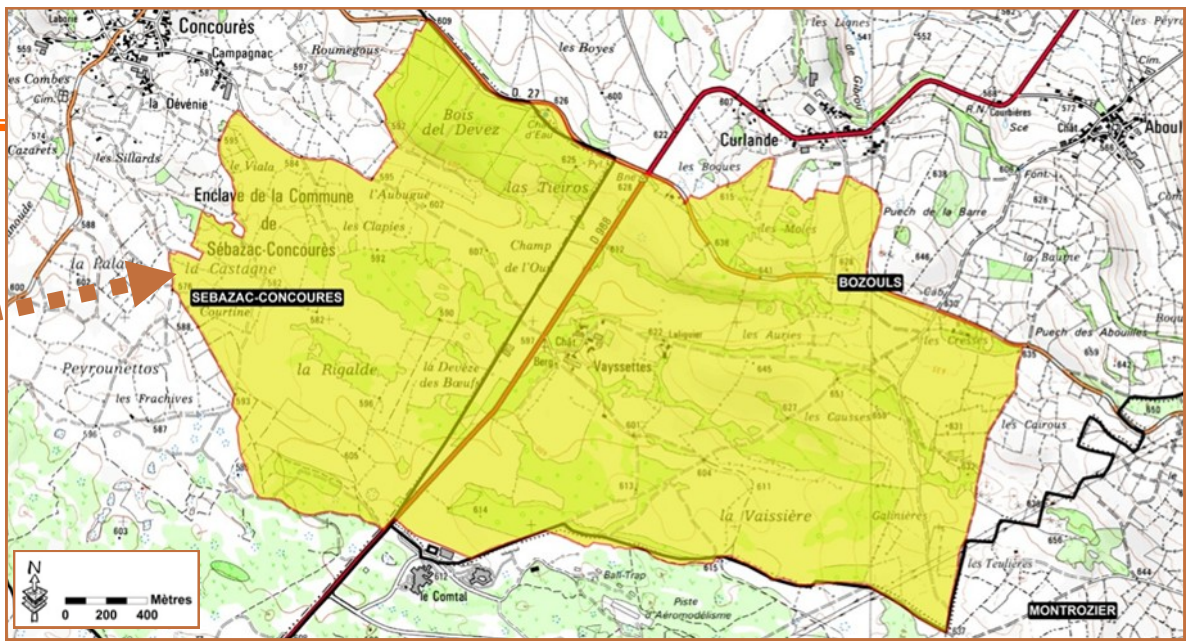


## Surface des communes sur le site :

BOZOULS	448,9 ha
BERTHOLENE	344,2 ha
MONTROZIER	318,3 ha
SEBAZAC-CONCOURS	286,8 ha
PALMAS	211,8 ha
LAISSAC	16,0 ha

Total : **1626 ha**





- Périmètre Natura 2000 Vieux arbres
- Noyau Est du site Natura Causse Comtal
- Limite commune

**rural concept**

bureau d'études - ingénierie

Réalisée par Rural Concept - Décembre 2013

Source : Scan25 - Bd© Carto - Données DIREN

## Espèces d'intérêt communautaire

Ce territoire est exceptionnel quant à la faune saproxylique qu'il abrite. En effet, 5 coléoptères saproxyliques inscrits dans la Directive Habitat ont été recensés sur le territoire :

Le Lucane cerf-volant, *Lucanus cervus*.

Le Grand capricorne, *Cerambyx cerdo* ;

Le Pique Prune, *Osmoderma eremita* ;

Le Taupin violacé, *Limoniscus violaceus* ;

La Rosalie alpine, *Rosalia alpina* ;



Le site est notamment remarquable car il abrite la plus grosse population connue en Midi-Pyrénées du Pique-Prune, et il fait partie de la petite quinzaine de sites connus à Taupin violacé en France.



Le maintien de ces coléoptères passe par la préservation des vieux et très vieux arbres (et leur renouvellement), au sein des anciens massifs forestiers comme dans les bocages ou vieux parcs...



# Ce que ça peut changer....

🛡️ Pour les **porteurs de projets**....

## Etude d'incidence

Dans la logique de la démarche Natura 2000 visant à concilier activités humaines et préoccupations environnementales, les **projets d'aménagement** (routes, carrières...) ne sont pas nécessairement incompatibles avec les objectifs de préservation. Toutefois, étant susceptibles d'affecter de façon notable le milieu naturel, ils doivent faire l'objet d'une procédure d'évaluation d'incidences.

L'objet de cette procédure est de prévenir les éventuels dommages directs et indirects, par la mise en place de **mesures d'adaptation** ou de **compensation** visant à en atténuer ou limiter les impacts.

🛡️ Dispositifs à destination des **propriétaires** ou des **exploitants agricoles** :

## Les Contrats

### Le contrat Natura 2000

Les contrats Natura 2000 sont établis entre l'État et toute personne physique ou morale, publique ou privée, propriétaire ou ayant droit, sur des terrains inclus dans un site. Ils correspondent à la mise en œuvre d'actions concrètes, volontaires, rémunérées ou aidées, en faveur de la réalisation des objectifs inscrits dans le DOCOB et conformément à des cahiers des charges figurant dans le DOCOB.

Le contrat définit la nature des engagements pris et le montant des contreparties financières qui seront accordées au bénéficiaire.

### Le contrat forestier

Ce dispositif d'aide s'adresse aux structures en charge de la gestion des sites forestiers. Il vise l'amélioration et le développement du rôle écologique des forêts situées sur des sites Natura 2000. Il s'agit d'actions à vocation non productive

### Les mesures agro-environnementales

Ces mesures s'adressent aux agriculteurs qui exploitent des terres au sein d'un périmètre Natura 2000. En place depuis 2007, ce dispositif prend la suite des CTE et CAD.

Les mesures du dispositif territorialisé sont définies pour chaque territoire par un porteur de projet local, et ainsi adaptées au contexte et aux enjeux des territoires. Sur ces territoires est défini un nombre réduit de mesures agroenvironnementales.

🛡️ Pour **tous** :

## La Charte Natura 2000

La **Charte Natura 2000** est une **annexe du document d'objectifs** et permet aux propriétaires ou usagers du site d'adhérer aux objectifs définis..

Elle comprend des engagements de l'ordre des **bonnes pratiques** ne donnant pas lieu à une rémunération mais ouvrant droit à des **exonérations de taxes foncières**.

Il peut s'agir par exemple de la mise en place de pratiques sportives ou de loisirs respectueux des habitats naturels et des espèces.

Porteur de projet :



Président : Henri Bonnaud  
Directrice : Fabienne Sigaud  
[www.adasea.net](http://www.adasea.net)

**Antenne Aveyron :**  
Carrefour de l'Agriculture  
5 Bd du 122<sup>e</sup> RI -  
12026 Rodex Cedex 9  
05.65.73.76.76

**Antenne Lot :**  
Maison de l'Agriculture  
430 avenue Jean-Jaurès  
BP 199 - 46004 Cahors Cedex 9  
05.65.20.39.30

## Prestataires



## Contacts pour plus d'informations :



Nicolas CAYSSIOLS  
Chef de Projet "Écologie et Environnement"  
Responsable équipe - Antenne Aveyron  
Mail : [nicolas.cayssiols@adasea.net](mailto:nicolas.cayssiols@adasea.net)  
Tél : 05 65 73 76 94 - Portable : 06 52 56 93 87

• Rural Concept Antenne Aveyron •

Carrefour de l'Agriculture - 5 boulevard du 122<sup>ème</sup> RI - 12026 RODEZ Cedex 9 - Tél. standard : 05 65 73 76 76 - Site : [www.ruralconcept.com](http://www.ruralconcept.com)

### DREAL de Midi-Pyrénées

1 rue de la cité administrative - BP 80002  
31 074 TOULOUSE Cedex 9  
05.61.58.50.00

### DDT de l'Aveyron

Service Environnement et urbanisme - Pôle  
Eau et biodiversité  
ZAC de Bourran - BP 3370  
12 033 RODEZ Cedex 9  
05.65.73.50.00



• adasea.d'Oc Antenne Aveyron •

Carrefour de l'Agriculture - 5 boulevard du 122<sup>ème</sup> RI - 12026 RODEZ Cedex 9 - Tél. standard : 05 65 73 76 76 - Site : [www.adasea.net](http://www.adasea.net)

### Audrey POUJOL

Chargée de Mission "Écologie et Environnement"  
Mail : [audrey.poujol@adasea.net](mailto:audrey.poujol@adasea.net)  
Tél : 05 65 73 76 89

